

Versailles, le 18 septembre 2018

Les inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
de physique – chimie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
physique - chimie

S/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissements

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

**Inspection
Pédagogique
Régionale
de PHYSIQUE-CHIMIE**

Affaire suivie par :

Claire CHALNOT
Bertrand LISSILLOUR
Myriam MAUTOUCHET
Dominique NOISETTE
Romain SALVAN
Annie ZENTILIN

Secrétariat des IA-IPR
Véronique Marie
Tél :
01 30 83 40 44
Fax :
01 30 83 47 71
Mél :
ce.ipria-physique-chimie@ac-
versailles.fr

Objet : information de rentrée 2018

Nous remercions par avance le professeur coordonnateur de bien vouloir transmettre cette lettre à l'ensemble de ses collègues. La version numérique de ce document est téléchargeable sur le site académique disciplinaire à l'adresse <http://www.phychim.ac-versailles.fr>

Chères collègues, chers collègues,

En cette rentrée 2018 le projet académique Versailles 2020 organisé autour de trois axes - réussir à tout niveau et dans chaque territoire, apprendre et agir dans le monde du 21ème siècle, mobiliser les intelligences - continue de définir les priorités de notre feuille de route collective en articulation étroite avec les enjeux phares de la politique éducative nationale.

Après la scolarité obligatoire, le lycée va être repensé afin de construire un réel continuum -3+3. L'objectif est de permettre à tous les élèves de consolider leurs savoirs fondamentaux, de s'ouvrir davantage encore au monde actuel et d'élaborer leur projet d'études pour mieux réussir dans l'enseignement supérieur. Le nouveau baccalauréat élaboré dans un souci d'équité, de fluidité et de simplicité, s'inscrit dans cette dynamique. Dans le cadre de cette réforme, et notamment au travers d'enseignements de spécialité, les champs disciplinaires font l'objet d'un approfondissement. Chaque professeur, au sein de sa classe et dans sa pratique disciplinaire, concourt également au travail sur des objets communs essentiels au parcours des élèves, tels l'orientation et la maîtrise de l'expression écrite et orale.

À tous les niveaux d'apprentissage (en CP, CE1, 6ème et en seconde), l'accent est mis sur une culture partagée de l'évaluation. Pensées comme des outils de pilotage pédagogique pour les écoles et les établissements, ces évaluations sont une photographie des compétences acquises par les élèves. Elles constituent des diagnostics réguliers et sont complémentaires des évaluations effectuées tout au long de l'année. Elles vous permettent de répondre au plus près des besoins de chaque élève, en particulier dans le cadre de l'accompagnement personnalisé qui est au cœur de la différenciation pédagogique et de la personnalisation des parcours du CP au lycée.

Tous les corps d'inspection seront mobilisés à vos côtés dans la mise en œuvre des réformes, dans la conduite d'expérimentations que vous pourrez mener auprès de vos élèves, dans la réflexion pédagogique et didactique que vous engagez au quotidien, individuellement et collectivement.



En ce qui concerne notre discipline, nous poursuivons l'accompagnement des professeurs afin de :

- développer chez les élèves, à tous niveaux, du goût pour les sciences et des compétences pour mener des démarches scientifiques ;
- diversifier les approches pédagogiques et mettre en œuvre la différenciation pour la réussite de tous les élèves.

Au collège :

2/6

Nous porterons notre attention sur :

- la construction et l'acquisition des connaissances et des compétences du socle défini par le [décret n° 2015-372 du 31 mars 2015](#) ;
- la mise en place d'approches pédagogiques variées et différenciées plus particulièrement dans le cadre de l'accompagnement personnalisé (AP) [défini par l'arrêté du 19-05-2015 modifié par celui du 16-06-2017](#).

Nous incitons fortement les professeurs de physique-chimie de collège à poursuivre leur travail en équipe pluridisciplinaire (sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie et technologie). Il s'agit de favoriser au cycle 3 comme au cycle 4, l'émergence d'enjeux partagés et de développer une véritable culture scientifique indispensable à la construction de l'esprit critique chez les élèves. Ce travail collectif permet aussi en fin de cycle une évaluation harmonisée du niveau d'acquisition des compétences du socle.

De nombreuses ressources ont déjà été publiées et nous vous invitons à vous les approprier pour les adapter au contexte de votre établissement. Vous pouvez en particulier consulter les sites suivants :

<http://eduscol.education.fr/pid34183/sciences-et-technologie.html>

<http://eduscol.education.fr/cid100248/ressources-physique-chimie-cycle-4.html>

<http://www.phychim.ac-versailles.fr/>

<http://eduscol.education.fr/cid129059/interdisciplinarite-sciences-et-technologie-au-cycle-3.htm>

<http://www.fondation-lamap.org/fr/esprit-scientifique>

<http://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.html>

Vous trouverez les informations générales concernant le diplôme national du brevet (DNB) à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/pid23235/diplome-national-du-brevet.html>

Au lycée :

En cette rentrée, des aménagements ont été apportés à l'organisation de la classe de seconde et la mise en place de la réforme du lycée se poursuivra en première à la rentrée 2019 puis en terminale à la rentrée 2020 avec de nouvelles épreuves de baccalauréat en juin 2021. Les textes de référence sont disponibles au bulletin officiel n°29 du 19 juillet 2018

(http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=37963)

En classe de seconde sont mis en place cette année :

- des tests de positionnement en mathématiques et en français dont la passation est prévue entre le 17 septembre et le 5 octobre 2018 ; il s'agit de faire le point sur les connaissances et les besoins des élèves ;
- un accompagnement personnalisé adapté aux besoins de l'élève s'appuyant notamment sur les résultats aux tests ;
- un temps dédié à la conception du projet d'orientation.

Plusieurs ressources ont été publiées. Elles sont toutes disponibles en suivant le lien ci-dessous. Nous vous en recommandons la lecture.

<http://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html#lien0>



3/6

De nouveaux programmes pour les classes de lycée en enseignement général et technologique sont en cours d'élaboration. Nous vous enverrons les informations régulièrement via vos adresses électroniques professionnelles par la liste de diffusion.

Afin d'assurer une meilleure continuité du collège au lycée, nous vous recommandons de vous approprier les enjeux et les modalités de l'enseignement de physique-chimie au collège. Nous conseillons particulièrement la lecture des ressources suivantes, concernant les travaux de groupe, la réflexion sur les valeurs de la République dans l'enseignement des sciences et particulièrement celle sur l'évaluation des acquis des élèves :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Physique_Chimie/86/2/RA16_C4_PHCH_travail_groupe_594862.pdf

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Physique_Chimie/72/3/RA16_C4_Valeurs_republique_physique_chimie_617723.pdf

<http://eduscol.education.fr/pid23410-cid103747/college-des-bulletins-aux-bilans.html>

Au collège comme au lycée, il convient de continuer à porter l'accent sur la maîtrise de la compréhension de documents scientifiques (textes, images, graphiques, tableaux...) et sur les démarches scientifiques (démarche d'investigation, tâches complexes, familiarisation avec le matériel expérimental et numérique, pratique de la mesure...). À ce sujet, nous vous engageons, que vous soyez professeur de collège ou de lycée, à consulter les documents nationaux produits par le Groupe de Recherche et d'Innovation dans l'Enseignement de Sciences Physiques (GRIESP) :

- Réussir en mécanique du cycle 3 au cycle terminal du lycée
- Utilisation d'un logiciel de géométrie dynamique
- Expérimentation et modélisation
- Activités documentaires
- Résolutions de problèmes

Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/physique-chimie/se-former/regard-sur-lenseignement-de-physique-chimie/evolution-de-lenseignement-de-la-physique-et-de-la-chimie.html>

Se former avec le plan académique de formation (PAF) et en s'appuyant sur les ressources académiques et nationales :

Nous invitons tous les enseignants à poursuivre leur formation tout au long de leur carrière afin de s'adapter aux évolutions et à prendre connaissance de l'état de la recherche tant dans le domaine scientifique que dans celui de la pédagogie et de la didactique.

Le plan académique de formation 2018/2019 évolue.

L'accent est mis sur les formations à initiative locale (FIL) : vous pouvez identifier, en équipe disciplinaire ou pluridisciplinaire, vos besoins de formation et solliciter, avec votre chef d'établissement, votre inspecteur de bassin. Vous pourrez ensemble concevoir et mettre en place une réponse adaptée aux besoins de formation de l'établissement, voire d'un ensemble d'établissements.

Des ressources académiques et nationales pour compléter votre formation en autonomie sont disponibles sur les sites suivants :

<http://eduscol.education.fr/physique-chimie>

<http://www.phychim.ac-versailles.fr/spip.php>

<http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/ListeDossiers.php>

<https://magistere.education.fr/ac-versailles/>



Enfin, nous attirons votre attention sur les propositions de Sciences à l'École qui s'adaptent aussi bien au collège qu'au lycée et peuvent contribuer à la construction du projet de l'élève, nous vous encourageons à participer aux actions de formation proposées par Sciences à l'École telles que "Professeurs en entreprise" ou "Ingénieur et technicien dans les classes".

<https://www.cgenial.org/88-enseignants>

4/6

Les Inspecteurs de l'académie de Versailles :

L'inspecteur général en charge de l'académie est cette année Bruno JEAUFFROY.

L'équipe de l'inspection pédagogique de physique chimie se compose de six IA-IPR :

Claire CHALNOT, Bertrand LISSILLOUR, Myriam MAUTOUCHET, Dominique NOISSETTE, Romain SALVAN, Annie ZENTILIN.

Ci-dessous figurent les bassins d'éducation pris en charge par chacun:





5/6

Dans ses missions, l'inspection pédagogique est accompagnée de professeurs chargés de mission d'inspection :

- Séverine BEGEL, lycée Gustave Monod d'Enghien-les-Bains
- Béatrice CASANOVA, lycée Louis de Broglie de Marly-le-Roi ;
- Marie-Thérèse CRIADO, lycée René Cassin d'Arpajon ;
- Christine FERRARI, lycée Marie Curie de Sceaux ;
- Laurent GROSBOIS, lycée Gustave Monod d'Enghien-les-Bains ;
- Mathieu HAVARD, collège Guy Môquet de Gennevilliers ;
- Caroline NOLORGUES, lycée JP Vernant de Sèvres ;
- Anne-Marie POCHE-COSSU, lycée René Cassin d'Arpajon ;
- Karima TOUMIA, collège Descartes de Soisy sous Montmorency.

Vous pouvez nous contacter via le secrétariat des IA-IPR à l'adresse suivante :

ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr

L'évaluation des professeurs, telle que prévue dans les décrets 2017--786 du 5 mai 2017, comporte deux éléments complémentaires : un accompagnement des personnels enseignants, d'éducation et psychologues tout au long de leur parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle.

Le protocole des rendez-vous de carrière est décrit précisément dans le guide disponible à l'adresse suivante :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf

Lors de nos visites dans les établissements et dans les classes, que ce soit à l'occasion des rendez-vous de carrière ou des visites d'accompagnement, nous nous efforçons d'être à votre écoute pour répondre au mieux à vos préoccupations. Les inspections et les réunions d'équipe sont l'occasion d'échanger sur vos pratiques et sur la manière d'en améliorer l'efficacité pour une meilleure réussite de tous les élèves. Elles doivent permettre une réflexion sur la maîtrise et la mise en œuvre des compétences professionnelles attendues (définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier, BOEN n° 30 du 25 juillet 2013) :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066.

En cohérence avec ce référentiel, nos observations et nos échanges continueront de s'appuyer sur les observables définis dans les lettres précédentes et en particulier sur :

- l'organisation et les contenus du travail personnel de l'élève ;
- le souci de donner du sens aux apprentissages, le plus souvent possible par des contextes authentiques, sans jamais oublier l'indispensable phase d'institutionnalisation des savoirs ;
- la mise en œuvre de situations permettant de développer la maîtrise de la langue à l'écrit comme à l'oral ;
- l'évaluation tout à la fois exigeante et bienveillante des acquis des élèves.



Lors de nos visites, nous vous proposerons de travailler plus spécifiquement une des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétence 14) où l'enseignant doit « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » et en particulier :

- « réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action »
- « identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles ».

6/6

Pour préparer ces visites, nous vous conseillons de réfléchir à quelques documents pour présenter le travail effectué ces dernières années. Vous pouvez en particulier vous appuyer sur votre CV enrichi sur I.PROF ainsi que sur différents documents (exemples d'activités, d'évaluations, copies et cahiers d'élève, etc.).

Pour préparer un entretien de carrière, nous vous invitons à suivre les conseils figurant dans le guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'Éducation nationale.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/21/0/2017_document_aide_carriere_enseignants_V2_804210.pdf

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter le document de référence de l'entretien et nous l'envoyer en amont du rendez-vous.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/21/0/2017_document_aide_carriere_enseignants_V2_804210.pdf

Dans la mesure du possible, nous essayons de ménager un temps de travail en équipe à l'occasion de nos visites. Pour ces réunions, nous souhaitons que les professeurs réfléchissent ensemble à une proposition d'ordre du jour autour de projets communs, d'interrogations liées à leur pratique professionnelle et de besoins de formation.

Nous vous engageons à consulter très régulièrement votre messagerie académique. Des informations vous sont adressées par ce biais (actualités concernant la discipline, formation continue, actions de promotion des sciences, etc.). En particulier, nous vous rappelons que l'année 2018/2019 a été désignée « Année mondiale de la chimie de l'école à l'université », de nombreuses manifestations sont prévues. Nous vous tiendrons informés du calendrier au fur et à mesure.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs qui rejoignent notre académie. Nous vous renouvelons, chères et chers collègues, tous nos vœux de réussite pour cette année scolaire et nous vous adressons nos cordiales salutations.

Les IA-IPR de physique-chimie